



CONSEIL DE QUARTIER

# Rapport annuel 2023

# 1. MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2023 a été bien remplie pour le conseil de quartier.

Son action a été soutenue tout au long de ses douze mois, entre projets et participation à de multiples comités ou activités de consultation. Toutefois, bien qu'ayant commencé à l'année en affichant «complet» sur le plan des personnes administratrices, la situation au fil d'arrivée de 2024 est fort différente - ayant dû faire face à de multiples démissions, et n'ayant pas été en mesure de remplacer les départs lors d'élections de mi-parcours en septembre, c'est sept administrateurs et administratrices, élus ou cooptés, qui ont «tenu le fort» pour une bonne partie de l'année - et au-delà. Je ne peux, évidemment, que les remercier pour leur participation et leurs efforts soutenus!

On a vu aussi au fil de 2023 certains projets initiés par le conseil de quartier prendre leur envol et évoluer au-delà de l'engagement des administrateurs et administratrices. C'est le cas de l'initiative Limoil'Air, animée par l'équipe de Revolv'Air et son fondateur Guillaume Simard. Celui-ci a continué de faire évoluer et bonifier la plateforme web du projet, par la création de l'outil *Revolv'Air Dash*, permettant l'analyse de données historiques. Revolv'Air a également soutenu des initiatives de recherche menées du côté de l'Université de Montréal. Un autre des membres du comité restreint du projet, Benoit Lalonde, a pour sa part suscité la mise en place d'un projet de maîtrise porté par Jeanne Picher-Labrie, lié au Département de géographie de l'Université Laval.

L'initiative de cartographie des opportunités de verdissement a, elle, été intégrée progressivement aux activités de l'organisme Emprises - espaces urbains, qui a mis à profit les données recueillies, amorçant une première année de fonctionnement et la plantation de quelque 102 arbres dans le quartier.

Évidemment, l'action du conseil de quartier a été - à nouveau - soutenue par des partenaires dynamiques et impliqués au profit de l'amélioration du Vieux-Limoilou : au premier chef, la Caisse Desjardins de Limoilou, qui a appuyé à nouveau de multiples initiatives portées par le conseil de quartier; ainsi que Sol Zanetti, député de Jean-Lesage; et enfin l'agence graphique et web Atémi, qui a été partenaire de plusieurs projets portés par l'équipe. Merci à eux et elles pour leur présence, leur soutien, et leur apport à nos projets!

Reste, maintenant, le bilan de ce qui a été réalisé, déposé, réfléchi au fil de 2023. Un bilan aux perspectives assez variées - mais tout de même bien centré sur les réalités du Vieux-Limoilou, et autour de quelques grandes priorités : environnement, cohabitation des modes de déplacement, sécurité alimentaire, et l'enjeu de propriété des ruelles.

*Raymond Poirier, président, conseil de quartier du Vieux-Limoilou*

## 2. SOMMAIRE DU CONTENU

1. **Mot du président**
2. **Sommaire du contenu**
3. **À propos du conseil de quartier du Vieux-Limoilou**
  - 3.1 Liste des administrateurs et administratrices 2023
  - 3.2 Public présent lors des assemblées
  - 3.3 Présence d'intervenants externes lors des assemblées
  - 3.4 Consultations publiques
  - 3.5 Résolutions adoptées par le conseil de quartier
  - 3.6 Mémoires et avis déposés par le conseil de quartier
    - 3.6.1 Révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier
    - 3.6.2 Avis concernant les corridors scolaires dans le quartier
    - 3.6.3 Recommandations préliminaires concernant la propriété des ruelles
  - 3.7 Lettres d'appui produites par le conseil de quartier
4. **Comités externes auxquels participe le conseil de quartier**
  - 4.1 Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles
  - 4.2 Comité de vigilance des activités portuaires
  - 4.3 Comité de cohabitation Port-Communauté
  - 4.4 Table de concertation Vélo des conseils de quartier
  - 4.5 Table de concertation Mobilité des conseils de quartier du centre-ville
  - 4.6 Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou
  - 4.7 Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou
  - 4.8 Comité de liaison avec la communauté du Tramway de Québec
  - 4.9 Comité des acteurs clé des quartiers de la Canardière
  - 4.10 Comité élargi sur la mobilité active dans Vanier, Limoilou et Basse-Ville
5. **Projets et initiatives du conseil de quartier**
  - 5.1 Ruelles du Vieux-Limoilou : développement d'une signalétique
  - 5.2 Ruelles du Vieux-Limoilou : traverses de chats
  - 5.3 Mon quartier averti - illustration
  - 5.4 Analyse de données concernant la vitesse automobile dans le quartier
  - 5.5 Bac à jouets en libre service au parc Ferland
  - 5.6 Frigo-partage pour le Vieux-Limoilou

5.7 Limoil’Air

5.7.1 L’intelligence artificielle au service de Limoil’Air

5.7.2 Assemblée citoyenne sur la qualité de l’air

5.7.3 Projet CRE-UQTR-CQVL sur les données Limoil’Air

5.8 Assemblée sur la qualité de l’air et les résultats de l’étude du GTCA

5.9 Achat de données sur la qualité de l’air au service Info-Air du MELCC

5.10 Cartographie des opportunités de verdissement dans le quartier

5.11 Marche exploratoire sur le sentiment de sécurité dans le quartier Vieux-Limoilou

5.12 Carte aide-mémoire autour de la sécurité alimentaire dans Limoilou

5.13 Portail web des ressources communautaires dans Limoilou

6. **Mobilisations auxquelles participe le conseil de quartier**

7. **États financiers 2023**

## 3. À PROPOS DU CONSEIL DE QUARTIER

Interlocuteur privilégié de la Ville de Québec, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou est notamment appelé à :

- Émettre des recommandations sur les projets de modification aux règlements d'urbanisme dans le quartier ou tout projet touchant le quartier qui leur est soumis par la Ville;
- Tenir des séances de consultation publique;
- Transmettre leur avis au Conseil de ville ou au Conseil d'arrondissement sur toute matière concernant le quartier;
- Bonifier l'offre de service et contribuer à la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Le conseil d'administration du conseil de quartier est composé de 11 personnes : 4 femmes et 4 hommes élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans; ainsi que 3 personnes élues pour un mandat de deux ans ou nommées par les administrateurs élus, pour un mandat expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle. La conseillère municipale est membre d'office du conseil d'administration sans droit de vote.

Le conseil de quartier Vieux-Limoilou représente environ 18 000 citoyens et citoyennes.

### 3.1 Liste des administrateurs et administratrices 2023

Au fil de l'année 2023, c'est 14 administrateurs et administratrices bénévoles, dans des postes élus ou cooptés, qui ont assumé diverses fonctions au sein du conseil de quartier du Vieux-Limoilou - soit dans le cadre de son fonctionnement, soit dans la participation à divers comités ou dans le cadre de diverses démarches de consultation. .

Par ordre alphabétique –

#### Membres votant :

BELLAVANCE, Julie

CHAHINE, Karim

GOSSELIN, Michaël

MARIER-DIONNE, Pascal

POIRIER, Raymond

BRASSARD-HALLÉ, Aude

CHAGNON-ROY, Gabrielle

JEAN, Nicolas

MICHEL, Barbara

RAMIREZ, Marjorie

CLAVEAU, Martin

CHARUEST, Diane

LACHANCE, Sébastien

ORTMANN, Jason F.

#### Membres non votant :

SMITH, Jackie

Conseillère municipale, district Limoilou

### **3.2 Public présent lors des assemblées 2023**

De façon générale, sur 10 mois, on parle d'une médiane d'environ 19 personnes présentes aux assemblées, en sus des administrateurs et administratrices du conseil de quartier, de même que des observateurs réguliers (conseillère municipale, conseillère en interaction citoyenne).

Avec une année chargée, et des administrateurs ou administratrices fort sollicités par diverses mobilisations et comités, des défis quant à la promotion des séances ont également été observés. La promotion des séances sur les médias sociaux n'a pas été réalisée avec régularité, et aucune publicité papier n'a été produite. La liste d'envoi demeurée le principal outil de diffusion et de promotion des séances régulières. Les budgets publicitaires ont essentiellement été utilisés pour la promotion des deux assemblées publiques organisées sur la qualité de l'air (en mars et en novembre), ainsi que pour certains projets.

Les séances de l'année 2023 ont été intégralement tenues en format principalement présentiel.

#### **Présence mensuelle :**

- Janvier : 15
- Février : 16
- Mars : 4
- Avril : 54
- Mai : 20
- Juin : 20
- Septembre : 19
- Octobre : 18
- Novembre : 11
- Décembre : 10

### **3.3 Présence d'intervenants externes lors des assemblées**

Quatre intervenants externes ont été conviés en 2023 par le conseil de quartier :

- Clément Lemieux, directeur général du Patro Roc-Amadour, en janvier, est venu présenter la programmation du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'institution.
- Gracia Adam, chargée de projet à la Table en sécurité alimentaire de Limoilou, Isabel Bernier, organisatrice communautaire au CIUSSS de la Capitale-Nationale et Josiane Prescott, chargée de communications pour Rendez-vous Limoilou, sont venues dresser un portrait des enjeux en sécurité alimentaire dans le Vieux-Limoilou en février.

### 3.4 Consultations publiques

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a été appelé à répondre à une demande d'opinion pendant l'année 2023.

- **Autorisation personnelle pour des activités de création artistique dans l'église Saint-Charles-de Limoilou**

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle au Centre de création Limoilou pour l'utilisation du lot numéro 1 570 565 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 486 (Église Saint-Charles-de-Limoilou, quartier du Vieux-Limoilou, district électoral de Limoilou).

[Page de la consultation sur le site web de la Ville de Québec](#)

- **Participation à divers ateliers et séances d'échanges**

Par ailleurs, le conseil de quartier a participé à divers ateliers organisés par le Service d'interaction citoyenne au fil de 2023. De façon générale, les administrateurs et administratrices, lorsque sollicités, se mobilisent afin de participer le plus possible à divers ateliers ou séances spéciales.

### 3.5 Résolutions adoptées par le conseil de quartier

En 2023, 54 résolutions ont été adoptées par le conseil de quartier. De celles-ci, le deux tiers relèvent d'éléments de procédures (dépôts de projets, paiements divers, ouvertures d'assemblées ou adoption de procès verbaux). Le tiers restant étaient des résolutions visant à interpeller l'administration municipale, ou d'autres paliers de gouvernement, autour de divers enjeux. Sur ces quelque 12 résolutions, 6 sont demeurées sans réponse à l'assemblée générale 2023, alors que d'autres ont obtenu des réponses ou sinon, à tout le moins, des suivis au sein d'autres instances (comités, conseil municipal).

- **Résolution concernant une demande citoyenne d'intervention quant au programme de revitalisation des ruelles du Vieux-Limoilou**

Le conseil de quartier :

APPUIE les demandes formulées par les quelques 500 citoyens et citoyennes des ruelles concernés et leurs portes-paroles, afin que l'impasse puisse être dénouée, et suggère ainsi de solliciter le politique si l'administratif n'est pas en mesure de régler à satisfaction ce dossier;

DÉPLORE que les citoyens et citoyennes soient tenus à longueur de bras des discussions et aie dû envoyer une lettre ouvert, et réaliser une sortie médiatique, afin d'obtenir un suivi de la part de la Ville de Québec, indiquant la suite actuelle des discussions;

ESTIME que des solutions alternatives pourraient également être considérées, advenant que l'impasse persiste quant aux solutions déjà envisagées, et que les citoyens ou le conseil de quartier pourraient être, chacun, porteurs de solutions;

SOUHAITE que l'impasse soit dénouée au bénéfice des citoyens et citoyennes.

***Suivi obtenu / Service de l'aménagement et du territoire et de l'environnement :***

*«Le dossier sera présenté en comité plénier de l'Arr. LCL le 19 mai 2023».*

- **Résolution concernant la tenue d'une assemblée publique à Limoilou autour du rapport d'experts mandatés par le MELCCFP**

Le conseil de quartier :

DEMANDE, de façon officielle, au MELCCFP d'organiser une rencontre publique, à Limoilou, dans laquelle les experts qu'il a mandatés viendront présenter les conclusions de leur rapport et répondre aux questions des citoyennes et citoyens;

REQUIERT que cette rencontre soit annoncée à l'avance, dans des délais raisonnables, et que le MELCCFP contribue activement à faire connaître l'existence de cette rencontre aux populations concernées, c'est-à-dire, a minima, aux résidentes et résidents des quartiers Vieux-Limoilou, Lairet et Maizerets;

DEMANDE à la Ville de Québec d'appuyer la présente demande et de contribuer aux relais de celle-ci au personnel concerné à l'intérieur du MELCCFP.

***Suivi obtenu / Carl Touzin, directeur régional, Direction régionale du contrôle environnemental de la Capitale-Nationale Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs***

*Le conseil de quartier a obtenu l'autorisation du MELCCFP d'organiser une séance, dans le secteur Limoilou, autour des résultats de l'étude. La rencontre a été organisée en mars 2023 par le conseil de quartier, avec l'appui du ministère concernant les frais de déplacement du président du groupe de travail et l'embauche d'un animateur pour la rencontre. Un peu plus de 100 personnes se sont déplacées pour l'occasion au Centre Mgr Marcoux.*



- **Résolution concernant les travaux autour du jardin communautaire de la rue des Sables et leurs impacts sur ses utilisateurs et utilisatrices**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

SE QUESTIONNE quant à la nature des travaux de forage réalisés par la Ville de Québec, et leur impact sur les lotissements, les plants et le matériel qui s'y trouvait;

DÉPLORE que des citoyennes et citoyens aient, actuellement, l'impression d'avoir été oubliés et, de ce fait, de ne pas avoir reçu de préavis leur permettant de ramasser leur matériel ou de récupérer certains plans avant la réalisation des travaux de forage;

SE DEMANDE si l'impact des travaux sur le jardin avait été bien évalué;

ESPÈRE que les communications et suivis seront réalisés de façon adéquate pour la suite des choses.

***Suivi obtenu / Richard Marchand, directeur de division, Service des Loisirs, sports et vie communautaire :***

*« Le canal de communication est très bon entre la Ville et l'organisme »*

- **Résolution concernant les défis relatifs aux plaintes liées à la qualité de l'air et aux autres nuisances entre le 311 de la Ville de Québec et Urgence Environnement**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DÉNONCE cette façon de recevoir les plaintes de la part du service 311 de la Ville de Québec et d'Urgence-Environnement, et DÉPLORE que ces deux entités se renvoient ainsi la balle ;

DEMANDE à la Ville de Québec de prendre le dossier en main afin de mettre en place une approche de plainte simple et efficace qui permettra aux citoyen·ne·s de réaliser une démarche de façon directe, sans hésitation, auprès d'un service qui sera en mesure de leur fournir soutien, appui et suivi ;

DEMANDE à la Ville de Québec d'informer adéquatement les citoyen·ne·s du moyen à préconiser, suite à cette démarche, afin de rectifier la situation précédemment décrite.

***Suivi obtenu / Françoise Boily, conseillère en développement organisationnel à l'Interaction citoyenne :***

*« Nous avons bien compris les défis mentionnés dans votre résolution datée du 18 avril 2023 concernant les plaintes liées à la qualité de l'air et autre nuisance entre le service*

311 de la Ville de Québec et le service d'Urgence-Environnement du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Actuellement, la Ville de Québec oriente les citoyens vers l'instance qu'elle estime la mieux habilitée pour traiter leur requête, tout en veillant à fournir un service optimal dans le respect des responsabilités définies entre le ministère.

Cependant, nous reconnaissons qu'il existe une diversité de cas qui peuvent rendre complexe la prise en charge des signalements citoyens. En effet, selon l'origine du problème, la responsabilité de le traiter peut incomber au ministère ou à la Ville. C'est pourquoi la Ville de Québec s'affaire à mieux outiller ses équipes impliquées pour garantir une prise en charge plus claire et efficace, tant au niveau du service 311 que des unités administratives responsables du traitement des signalements.

Comme souligné dans notre Plan d'action pour une saine qualité de l'air extérieur annoncé le 29 août 2023, la Ville de Québec est axée sur la gouvernance et la communication en matière de la qualité de l'air. Dans ce contexte, la Ville de Québec continue à collaborer avec le service Urgence-Environnement pour résoudre ce défi de communication entre nos deux organisations, qui touche notamment le processus de gestion des plaintes.

Nous exprimons notre appréciation pour votre engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de vie dans votre quartier. Cordialement.»

- **Résolution concernant les odeurs récurrentes dans certains secteurs du Vieux-Limoilou**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE à la Ville de Québec de prendre connaissance de la situation récurrente concernant les odeurs dans le secteur sud-est du Vieux-Limoilou, soit des émissions pouvant émaner de la zone industrielle et tout particulièrement de l'usine de papier White Birch ;

SUGGÈRE à la Ville de Québec de faire une demande formelle par le biais des instances pertinentes — que ce soit de façon directe ou par le biais du Comité intersectoriel sur la contamination environnementale dans l'arrondissement La Cité-Limoilou (CICEL) — afin que des correctifs soient apportés quant à la situation et cela de façon diligente ;

DEMANDE à être informé des démarches entreprises par l'administration municipale dans les suivis réalisés suite à cette requête.

SUGGÈRE que la Ville de Québec fasse une demande formelle à la Direction régionale de la Santé publique afin de permettre l'inclusion d'un·e élu·e, si possible, et d'une représentation citoyenne au sein du CICEL.

**Suivi obtenu / Mathieu Alibert, directeur du Service de la Prévention et qualité du milieu :**

« Nous avons pris connaissance de votre résolution du 19 avril 2023 concernant les odeurs récurrentes dans certains secteurs du Vieux-Limoilou, en particulier celles provenant de l'usine White Birch et de la zone industrielle de Limoilou. Nous partageons vos préoccupations quant à cette situation et considérons la santé et le bien-être des résidentes une priorité pour la Ville de Québec.

Dans le cadre de notre Plan d'action pour une saine qualité de l'air divulgué le 29 août 2023, nous avons prévu de revoir la gouvernance en matière de la qualité de l'air dans son ensemble. Dans les prochains mois, nous annoncerons la création d'une commission consultative sur la qualité de l'air. Cette organisation aura pour mandat de coordonner sur le territoire de la Ville de Québec les différents comités, d'optimiser les échanges et de définir les objectifs de partenariat en matière de la qualité de l'air. Nous tiendrons également compte de la représentation citoyenne au sein de cette commission consultative, bien que la forme précise de cette participation reste à déterminer. Cette initiative renforcera la prise en charge des problématiques liées à la qualité de l'air et des nuisances liées aux odeurs.

Nous entendons vos suggestions quant à la demande formelle auprès des instances pertinentes, que ce soit par le biais de comités ou autrement, pour que des correctifs soient apportés de manière diligente. La Ville de Québec partagera les démarches entreprises dans les suivis réalisés par divers moyens et notamment par une reddition de compte annuel de la mise en place de notre Plan d'action pour une saine qualité de l'air.

Nous tenons à saluer votre engagement envers l'amélioration de la qualité de vie au sein de votre quartier. »

Geneviève C. Lévesque, Directrice de section du Service de la prévention et qualité du milieu:

« Le mandat du CICEL est de réduire à la source les émissions de contaminants provenant de l'arrondissement La Cité-Limoilou et de mettre en place des mesures de mitigation appropriées et réalistes qui permettront de réduire la contamination dans l'air ambiant. L'enjeu de l'évènement qui a lieu à la fin mars/avril à la White Birch a été discuté lors de la dernière réunion, et la cause et la rectification du problème (déjà corrigé) a été expliquée au comité. Advenant d'autres épisodes problématiques, provenant de la White Birch ou d'une autre industrie, ils seront adressés dans le cadre des rencontres du CICEL. Toutefois, de façon générale, le comité agit davantage sur un partage des solutions techniques pour répondre aux enjeux des contaminants atmosphériques et non pas sur les odeurs (nuisance).

*Concernant la présence d'un élu sur le CICEL, la Ville de Québec a effectué une demande en ce sens auprès de la Direction régionale de la Santé publique. Ce sujet devrait apparaître à l'ordre du jour d'un prochain comité.*

*Le MELFFP est l'instance qui a le plus de pouvoir pour travailler avec l'industrie afin de résoudre les enjeux de nuisances récurrents. Nous les savons bien informés de la situation et, selon ce qui nous a été confirmé, ils font les suivis des signalements qui lui sont adressés. Cependant, le MELCCFP demeure le mieux placé pour faire état des suivis qu'ils ont réalisés à ce sujet.*

*L'entreprise WB dispose d'un certificat d'autorisation (CA) dûment délivré par le MELCCFP. La Ville de Québec peut difficilement distinguer les odeurs habituelles du processus industriel pour lequel l'entreprise détient les autorisations de celles qui se seraient produites à la suite de défaillances. Bien que l'article 5 du R.V.Q. 1006 du Règlement sur les nuisances permet d'intervenir sur la propagation d'une odeur nauséabonde d'une sortie de ventilation d'usage industriel, nous référons toujours les citoyens vers le ministère de l'Environnement, laquelle est l'autorité compétente, lorsque la conformité d'un certificat d'autorisation est questionnée et possiblement non respectée. »*

- **Résolution concernant la relance des dossiers liés aux transformations en boulevards urbains des autoroutes Laurentienne et Dufferin-Montmorency suite à l'abandon du projet de tunnel autoroutier Québec-Lévis**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

MANIFESTE à nouveau son appui à la transformation en boulevard urbain des autoroutes Laurentienne et Dufferin-Montmorency,

TÉMOIGNE du fait que ces projets sont souhaités dans les milieux concernés et SOUTIENT la Ville de Québec dans ces démarches en ce sens ;

DEMANDE que la Ville de Québec reconnaisse à nouveau le vif intérêt de ces projets, ne serait-ce que dans une perspective de lutte à la pollution atmosphérique dans les quartiers de Limoilou ;

SUGGÈRE à la Ville de Québec que, suite à l'abandon du projet de tunnel autoroutier Québec-Lévis, que celle-ci reprenne de façon active les pressions auprès du gouvernement du Québec et de son ministère des Transports et de la Mobilité Durable afin que ces projets nécessaires voient le jour dans des délais raisonnables — advenant que cela ne soit pas déjà en cours ;

SOUHAITE que les citoyen·ne·s soient tenu·e·s au courant des démarches entreprises afin de convaincre le gouvernement du Québec de l'intérêt de ces projets.

***Suivi obtenu / Aucun suivi obtenu pour l'instant.***

- **Résolution concernant le nettoyage des rues dans le quartier Vieux-Limoilou**

Le conseil de quartier :

DEMANDE à la Ville de Québec d'effectuer un nettoyage plus régulier des rues du Vieux-Limoilou, en respectant minimalement les cadres qui avaient été mis en place à la suite de l'épisode de poussières rouges de 2012.

***Suivi obtenu / Marie-Pierre Raymond, Directrice du Service Entretien des voies de circulation :***

*«La Ville de Québec fait le nettoyage des rues du Vieux-Limoilou de 3 à 5 fois / an dans le cadre du nettoyage printanier, estival et automnal (feuilles). Nous conservons le nombre de passages actuels et nous pouvons y repasser en cas de besoin particulier.»*

- **Résolution concernant le verdissement en façade et à l'intérieur de l'emprise municipale dans le Vieux-Limoilou par la Ville de Québec**

Le conseil de quartier :

DEMANDE à la Ville de Québec la mise en place d'une politique afin de prioriser le verdissement dans son emprise au sein de quartiers jugés particulièrement vulnérables dans un contexte de qualité de l'air et d'îlots de chaleur, comme le Vieux-Limoilou;

SUGGÈRE à la Ville de Québec de mettre des efforts supplémentaires afin de sensibiliser les citoyen·e·s de ces quartiers, dont le Vieux-Limoilou, afin de s'assurer qu'un maximum d'entre eux lève la main et demandent la plantation d'un arbre en façade;

ESPÈRE qu'un maximum d'arbres sera planté dans l'emprise municipale cette année et les prochaines années par la Ville de Québec. De plus, reconnaissant le défi associé à cette plantation sur l'emprise municipale, le conseil de quartier se rend disponible pour soutenir et amplifier les efforts réalisés par la Ville de Québec, en fonction de ses moyens et de ses capacités.

**Suivi obtenu / Patricia Collettere, conseillère culture, loisirs et vie communautaire du Service de la Planification de l'aménagement et de l'environnement :**

«À travers la Vision de l'arbre 2015-2025 et la stratégie de plantation intensive partagée dans le document de Bilan et chantiers 2020-2025, la Ville de Québec intervient sur l'ensemble de son territoire avec, parmi ses priorités, la plantation d'arbres dans les quartiers centraux.

En plus du programme d'alignement d'arbres et des journées municipales de distribution d'arbres, la Ville a soutenu en 2023 un premier projet de plantation intensive de 2 000 arbres sur les terrains non municipaux coordonné par le Collectif Canopée dont peuvent bénéficier les propriétaires et les organismes locaux engagés dans le verdissement. Cela a mené à la plantation de centaines d'arbres dans les quartiers centraux cet été.

En complément, la déminéralisation à des fins de verdissement est une stratégie importante dans ces quartiers. C'est pourquoi la Ville profite des projets de rues conviviales pour intégrer du verdissement et soutient des projets de déminéralisation de la communauté, comme récemment la déminéralisation d'une partie du stationnement du Centre de recherche en santé durable Vitam.

La communauté est invitée à participer à l'effort collectif, puisque 75 % du territoire est de propriété non municipale. La Ville reçoit donc positivement l'invitation du Conseil de quartier de se rendre disponible pour soutenir et amplifier les efforts en ce sens. N'hésitez pas à faire connaître, en complément des actions de communication municipales, les différents outils offerts aux citoyens pour que plus d'arbres soient plantés dans les quartiers centraux. »

- **Résolution concernant le renouvellement de l'attestation d'assainissement de l'usine White Birch**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

SOUHAITE qu'une attestation équivalente ne soit pas fournie à l'usine White Birch, et que le MELCCFP profite de cette occasion pour imposer des normes plus restrictives à la papetière;

SUGGÈRE que ce resserrement inclut, par exemple :

- L'établissement de normes plus strictes pour l'ensemble des polluants rejetés aux cheminées (monoxyde de carbone, COV, oxydes d'azote, dioxyde de soufre, etc.);
- Le resserrement de la norme sur les PST qui, au minimum, devrait être la même que pour l'Incinérateur de Québec;

- Le resserrement des normes RAA de rejets aux cheminées de façon générale, incluant par exemple les PM10 et les PM2.5;
- L'établissement de normes concernant les odeurs et la pollution sonore;
- L'augmentation de la fréquence et de la durée de surveillance des émissions atmosphériques de polluants rejetées, soutenu par un échantillonnage en continu pour les polluants dont cela est technologiquement possible;
- L'accès aux données de mesures à la population dans un souci de transparence;

PROPOSE que ces nouvelles normes soient accompagnées de demandes de mesures d'atténuation à mettre en œuvre, afin de réduire certains rejets polluants - par exemple, l'amélioration du système antipollution, la bonification de la performance des chaudières en termes de combustion, ou toute autre mesure jugée pertinente par les autorités compétentes et les experts de la santé publique;

DEMANDE à ce que la Ville de Québec soutienne les citoyen·e·s des quartiers concernés dans ces demandes, auprès des autorités concernées.

***Suivi obtenu** / Une réponse détaillée a été obtenue suite à l'envoi de la résolution #2 concernant ce sujet. Ladite réponse englobe le contenu des deux résolutions envoyées à la Ville de Québec en ce sens.*

- **Résolution concernant la mise en disponibilité des données issues des radars mobiles mis en service dans le Vieux-Limoilou**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE à la Ville de Québec de rendre disponibles les données suivantes récoltées à partir des radars de vitesse et de tout autre instrument de mesure de la vitesse automobile utilisées dans le quartier Vieux-Limoilou :

- Vitesse mesurée
- Heure
- Date

SOUHAITE utiliser ces données afin d'évaluer et de visualiser diverses tendances, à la fois quant aux mesures de vitesse moyenne, mais, plus précisément, aux mesures de vitesse et au dépassement en fonction des heures de la journée, des journées et des lieux où la mesure a été prise;

DEMANDE à ce que cette ouverture soit étendue à la population du quartier, par le biais du portail de données ouvertes de la Ville de Québec, et cela, dans le respect des normes en vigueur liées à la protection de la vie privée.

**Suivi obtenu / Pierre Lemay, ingénieur au Service du Transport et de la mobilité intelligente.**

«Voici les définitions pour chacun des champs des fichiers : ID : Identifiant unique de l'enregistrement, ID Radar : Identifiant unique du radar, ID Emplacement : Identifiant unique de l'emplacement, Emplacement : Nom de l'emplacement du radar, Latitude : Positionnement en latitude du radar, Longitude : Positionnement en longitude du radar, Vitesse : Vitesse enregistrée, Vitesse permise : Limite de vitesse prescrite à l'endroit du positionnement du radar, RSSI : Intensité de la réception de l'enregistrement par le radar, Direction : Direction de l'enregistrement par rapport au radar, 0 = face au radar (entrant; qui s'approche du radar), 1 = dos au radar (sortant; qui s'éloigne du radar), - Orientation : Positionnement géographique du radar, Nord = 0, Sud = 2, Est = 1, Ouest = 3, - Date : Date et heure précise de l'enregistrement.

Vous trouverez les fichiers de données dans les pièces jointes. Prenez note que certaines périodes sont manquantes en raison de bogues de la part du fournisseur de l'équipement. Également, certaines données sont manifestement erronées, habituellement en raison de mouvements soudains de branches d'arbres, de rabats d'abris d'hiver, etc. Nous vous rappelons que l'afficheur de vitesse est un outil de sensibilisation, et ses données ne sont pas utilisées par la Ville dans ses analyses.»

- **Résolution concernant la mise en place d'une piste cyclable sur la 4e Avenue**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

SUGGÈRE à la Ville de Québec de considérer, dans les réflexions déjà entamées quant à la sécurisation de l'artère, la mise en place d'une piste cyclable sur la 4e Avenue qui, à partir du chemin de la Canardière ou de la rivière Saint-Charles, pourrait mener jusqu'au secteur Charlesbourg et cela, de façon directe.

**Suivi obtenu / Véronique Samson, conseillère en planification du transport du Service de la Planification de l'aménagement et de l'environnement.**

«Comme annoncé à l'automne 2022, un corridor Vélo cité (CVC) est prévu entre Charlesbourg et Limoilou à partir de l'été 2024. Il est trop tôt pour confirmer exactement les rues empruntées, mais un lien cyclable structurant nord-sud sera aménagé.»



- **Résolution concernant la date et le mode de publication des études de la Ville de Québec concernant la qualité de l'air à Limoilou**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE à la Ville de Québec des précisions quant à la date prévue concernant la publication du rapport des études menées à l'automne 2022 dans le secteur Limoilou-Basse-Ville concernant l'analyse de la qualité de l'air;

DEMANDE à ce que le rapport ne soit pas uniquement rendu public lors d'un point de presse, mais qu'un minimum d'une assemblée publique, dans le secteur concerné par l'étude, soit prévue à l'horaire et annoncée à l'avance - à l'image des démarches réalisées par la Direction de la santé publique de la Capitale-Nationale pour l'étude Mon environnement, ma santé.

***Suivi obtenu / Mathieu Alibert, directeur du Service de la Prévention et qualité du milieu :***

*« La Ville de Québec est actuellement en réflexion sur les moyens à mettre en place pour bien communiquer les informations en relation avec la qualité de l'air sur son territoire. D'ici là, pour la campagne d'échantillonnage de l'automne 2022 spécifiquement, je vous invite à visionner l'enregistrement de la conférence de presse du 29 août dernier qui présente les résultats de celle-ci via le lien ci-dessous : Conférence de presse | Qualité de l'air - YouTube. Vous trouverez également ci-dessous tous les documents produits, le plan d'action ainsi que les données brutes Air (quebec.qc.ca) »*

- **Résolution concernant le certificat d'assainissement de l'usine White Birch #2**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DÉPLORE que l'administration municipale ne semble pas préoccupée par le fait que le certificat d'autorisation (CA) dûment délivré par le MELCCFP n'impose à l'usine White Birch qu'une seule campagne d'échantillonnage par an, et et cela pour uniquement une portion des contaminants émis par l'usine dans un contexte où l'impact sur la qualité de l'air de la papetière dépasse largement ledit contaminant;

ESPÈRE un appui de la Ville de Québec afin que celle-ci, conjointement aux citoyennes et citoyens des quartiers limitrophes, ainsi qu'avec le député provincial de la circonscription concernée, relaie ces préoccupations à la fois au fonctionnaires du MELCCFP ainsi qu'aux équipes de l'usine White Birch, par le biais des comités ou des instances pertinentes;

ESPÈRE compter sur l'appui de la Ville de Québec pour que le renouvellement du certificat d'autorisation par le MELCCFP prenne en considération l'impact réel de l'usine White Birch sur

la qualité de l'air à Limoilou, et amène le MELCCFP à faire profiter de ce levier supplémentaire afin d'amener la papetière à agir favorablement pour le bien-être de ses voisins résidentiels.

***Suivi obtenu / Mathieu Alibert, directeur du Service de la Prévention et qualité du milieu :***

*«Nous avons attentivement étudié les propositions et suggestions énoncées dans la résolution émanant du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, en date du 21 juin 2023 et en date du 21 septembre 2023, concernant le renouvellement de l'attestation d'assainissement de l'usine White Birch. Nous tenons à souligner que nous comprenons vos préoccupations exprimées concernant la qualité de l'air et les nuisances associées à l'usine White Birch.*

*Actuellement, la Ville de Québec est en phase de mise en œuvre de son Plan d'action pour une saine qualité de l'air, dévoilé le 29 août dernier. Dans le cadre de ce plan, nous mettons tout en œuvre pour répandre les meilleures pratiques favorisant une bonne qualité de l'air. Nous mobiliserons tous les moyens à notre disposition pour faire part de vos préoccupations identifiées auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, l'instance habilitée à délivrer les attestations d'assainissement, ainsi qu'aux équipes de l'usine White Birch via nos canaux de communication et via une nouvelle organisation de la gouvernance en lien avec les enjeux de qualité de l'air.*

*La Ville de Québec s'engage à fournir un compte rendu annuel détaillé des mesures concrètes mises en place dans le cadre de son Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air, notamment celles répondant à votre demande de soutien aux citoyens dans leurs démarches.*

*Merci une fois encore pour vos commentaires et votre engagement envers la qualité de vie du quartier Vieux Limoilou.»*

- **Résolution concernant une présentation publique des résultats de l'étude de la Ville de Québec concernant la qualité de l'air**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

SUGGÈRE à la Ville de Québec d'organiser cet automne, dans Limoilou, une présentation publique des résultats et mesures obtenues lors du projet qu'elle a menée concernant la qualité de l'air dans Limoilou-Basse-Ville.

INDIQUE que les conseils de quartier du Vieux-Limoilou est disposé à collaborer à l'organisation de cet événement, comme il l'a fait en mars 2023 avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs à l'occasion de la présentation publique des résultats d'analyse du Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques.

***Suivi obtenu / Aucun suivi n'a été obtenu pour l'instant.***

- **Résolution concernant le réaménagement et la déminéralisation de la 9e Avenue**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

SUGGÈRE à la Ville de Québec que, pour des motifs liés à la sécurité routière ainsi qu'à la qualité de l'air et la lutte aux îlots de chaleur, la possibilité d'un réaménagement et d'une déminéralisation partielle de la 9e Avenue soit analysée, en vue d'une potentielle réalisation de ces travaux.

***Suivi obtenu / Gislain Breton, chef d'équipe au Développement et aménagement du territoire du Service de la Planification de l'aménagement et de l'environnement :***

*«La Ville de Québec prend acte de la suggestion du conseil de quartier et intégrera cette demande de projet dans son bassin de projet à l'étude qui alimente une réflexion à l'échelle des 35 quartiers de la ville des rues conviviales. Ce projet sera donc intégré dans un bassin prioritaire d'analyse. Suivant l'analyse d'opportunité, de besoin et de désuétude, ce projet basculera ou non en phase planification et devra suivre le processus de priorisation des interventions en fonction de l'ensemble des autres projets prioritaires, s'il y a lieu.»*

- **Résolution concernant le réaménagement du Parc D'Iberville**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

SE QUESTIONNE quant au processus décisionnel qui a mené à l'organisation d'une séance d'information, dans laquelle la prise de décision était déjà effectuée, plutôt que de la mise en place d'un processus de consultation dans lesquels les préoccupations de la population quant au retrait de la surface gazonnée multifonctionnelle, autant que l'attachement de ceux-ci et celles-ci au Parc D'Iberville aurait pu être exprimée;

DEMANDE à l'administration municipale de prendre en considération le manque d'infrastructures sportives extérieures dans le secteur Vieux-Limoilou.

SUGGÈRE à la Ville de Québec d'évaluer des options pouvant permettre d'augmenter la superficie accessible aux enfants et aux familles dans le Parc D'Iberville comme, à titre d'exemple, en revoyant l'aménagement séparant l'espace du parc de la surface gazonnée entourant la station de pompage de la rue des Sables;

PROPOSE à l'administration municipale d'évaluer la possibilité de mettre en place des infrastructures récréatives, dont par exemple un skatepark et un terrain de basketball de rue dans les espaces non-utilisés situés dans le pourtour et en-dessous des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency, et d'amorcer des pourparler avec le ministère des Transports du Québec afin d'en permettre l'usage à cet effet;

ESTIME qu'aucun de ces aménagements supplémentaires ne doit toutefois être réalisé à même la balance de surface gazonnée déjà existante sur le territoire du Parc D'Iberville;

INDIQUE que le Gouvernement du Québec a lancé en juin 2023 son Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air, et qu'à terme, l'administration provinciale s'est engagée à investir 1,5 milliards de dollars sur les 10 prochaines années afin de soutenir la réalisation de nouveaux projets autant que la réfection d'infrastructures existantes, et que ce fonds, à titre d'exemple, pourrait permettre de financer, en tout ou en partie, la mise en place d'un terrain de basketball et d'un skatepark.

EST DISPOSÉ à participer de façon active à cette réflexion, et à mobiliser des citoyens et citoyennes intéressés par le développement de ce type d'activité dans le secteur du Parc D'Iberville.

**Suivi obtenu / Richard Marchand, directeur de division, Service de Loisirs, sports et vie communautaire:**

*«Bonjour, tout d'abord nous tenons à rectifier certains faits quant au processus de planification et de réalisation du projet de jardin communautaire. Le projet a été réalisé en lien avec les objectifs de la vision de l'agriculture urbaine afin de répondre à des besoins importants dans les secteurs centraux. Le choix du parc d'Iberville est le fruit d'une analyse de différents sites potentiels. Le projet a fait l'objet d'une mesure de participation citoyenne par la présentation de celui-ci le 17 janvier 2023 à 19 h. Un total de 1 800 feuillets ont été distribués aux portes des citoyens du secteur. Dans le cas présent, la dimension du jardin a été un sujet de discussion et n'a pas suscité de commentaire négatif lors de la rencontre.*

*La superficie des aménagements annoncés lors de cette séance est conforme à celle des travaux réalisés. Bien que la surface engazonnée libre soit diminuée, elle demeure accessible pour les citoyens et elle permet la pratique de différentes activités. Comme présenté lors de la rencontre citoyenne, nous conservons un espace polyvalent de plus de 700m<sup>2</sup>, soit une superficie similaire à un terrain de soccer pour soccer 4vs4 ou comme comparatif un espace plus*

*grand qu'un terrain de basketball complet. Le tout permettant ainsi la pratique de différentes activités sportives dans un esprit récréatif. Cela, en plus de l'espace de repos et de pique-nique d'environ 700m<sup>2</sup> le long de la piste cyclable et d'environ 150m<sup>2</sup> le long du sentier près des modules de jeux du secteur sud.*

*La desserte d'un quartier en parcs se calcule pour l'ensemble d'un secteur et non pas basée sur un point précis comme le parc d'Iberville. Nous comprenons que le secteur de Limoilou est un espace densifié et que le développement de nouveaux équipements est aujourd'hui limité. Des actions comme l'ajout de sentier cyclable et l'aménagement de la passerelle de la Tortue sont prises pour faciliter l'accès aux parcs et équipements, favoriser la mobilité active et la circulation entre les différents espaces publics. Un total, 3 parcs de voisinage, 6 parcs de quartier, 2 parcs municipaux et 4 parcs-écoles desservent le quartier. À eux seuls les parcs de quartier et municipaux offrent plus de 50 équipements sportifs et récréatifs.*

*En réponse à la demande d'aménagement de nouveaux équipements, il n'est actuellement pas prévu d'aménagement de nouveau skateparc et de basketball à court terme. La desserte pour le skateparc est assumée par 2 parcs (Ferland et Victoria). Le basketball peut être pratiqué dans 3 parcs (Ferland, Victoria et Gilles-Lamontagne) en plus des 3 parcs-écoles (De la Cité, Grande-Hermine et Saint-Fidèle). Enfin, les projets pouvant être subventionnés par le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air sont des projets pour lesquels nous avons déjà des orientations.*

*Nous notons l'intérêt du conseil de quartier à être au courant des projets en amont de leur réalisation et à collaborer à une éventuelle réflexion pour la bonification de parcs et équipements de loisirs dans le secteur du Vieux-Limoilou. »*

- **Résolution concernant l'accès à de l'information concernant la nature des marchandises transportées par train dans le secteur Limoilou**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

SOUHAITE, dans un esprit de transparence et afin d'éviter à la population du quartier des inquiétudes inutiles, obtenir de la part de la Ville de Québec plus d'information concernant les matières dangereuses possiblement transportées sur rail à proximité du quartier, en respect des prérogatives énoncées dans l'Ordre no. 36 de Transports Canada et à l'image des actions réalisées par les municipalités de Montmagny, Lac-Mégantic et Sherbrooke.

### **Suivi obtenu / Service de la greffe :**

*La Ville de Québec ne partagera pas les informations à moins que le CN ne l'autorise clairement. Des échanges sont en cours entre la Ville et le CN.*

- **Résolution concernant la mise en place d'éventuels équipements sportifs dans le parc D'Iberville et la notion d'équipements de proximité**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

EXPRIME son désaccord quant au décompte des parcs et équipements de loisirs facilement accessibles aux personnes résidentes du quartier Vieux-Limoilou, dans la mesure où les notions de facilité d'accès et de distance raisonnable doivent être prises en compte;

ESTIME ainsi que le parc Victoria ne peut être considéré comme un équipement facilement accessible pour un résident du quartier Vieux-Limoilou - ne serait-ce par les enjeux de sécurité et capacité de déplacement entre le quartier et le parc, autant que par la notion de distance raisonnable alors que cette installation est située à environ 22 minutes de marche du centre du quartier et 23 minutes de marche du parc D'Iberville dans le cadre d'un déplacement impliquant la traversée d'une artère autoroutière;

CONSIDÈRE également que le skatepark de l'École Brébeuf n'est pas adapté à toutes les pratiques pouvant être réalisées dans ce type d'équipement, contrairement à celui du parc Victoria - et rappelle au Service des loisirs que des jeunes s'étaient d'ailleurs mobilisés à cet effet, à plusieurs reprises lors de séance du conseil de quartier demandant l'ouverture de réglementations d'accès, notamment pour des trottinettes, ainsi que l'ajout d'équipements du genre ceux-ci étant jugés insuffisants pour la demande actuelle;

RAPPELLE par ailleurs que pour la population de la portion sud du quartier demeure à une certaine distance - 20 minutes de marche - du parc D'Iberville et donc que, encore ici, la notion de "proximité" demeure discutable, bien que le trajet soit mieux balisé que pour le parc Victoria;

CRAINT que l'importance des trajets requis ou leur manque de convivialité viennent, pour certains individus, limiter l'accès à certaines de ces infrastructures;

RAPPELLE également que quelque 32 116 personnes résident dans les quartiers du Vieux-Limoilou (dont 14 425 personnes résidentes pour le Vieux-Limoilou, et incluant quelque 49,2% de ménages avec enfants), de Saint-Roch et Saint-Sauveur, pour uniquement trois skateparks situés dans le pourtour de ces quartiers (parc Dollard-des-Ormeaux, parc Victoria, parc Ferland);

RAPPELLE que seulement 3 des 27 skateparks de la municipalité se situent dans ces trois quartiers, comparativement à 8 dans le secteur Charlesbourg, et 5 pour Les Rivières;

CONSIDÈRE que, sur le plan des terrains de basketball, bien que les terrains gérés par la Commission scolaire de la Capitale puissent être considérés, et que le parc Gilles-Lamontagne puisse être considéré comme de “proximité” pour le sud de Limoilou dans une certaine mesure, aucun de ces terrains n’est un terrain de basketball répondant aux normes et exigences minimales de conception, que l’équipement est désuet, que deux des trois terrains ne sont pas éclairés et que, de ce fait, l’ajout d’un terrain du genre pourrait avoir un impact favorable sur la pratique du sport dans le secteur du centre-ville de Québec;

RAPPELLE au Service des loisirs le réel potentiel que le terrain vague, à proximité des bretelles de l’autoroute Dufferin-Montmorency, et limitrophe au parc D’Iberville et au parc linéaire de la rivière Saint-Charles peut constituer une réelle opportunité porteuse pour l’aménagement d’infrastructures de loisirs dans le secteur;

RÉITÈRE qu’il estime que l’aménagement d’un projet de terrain de basketball, de skatepark ou d’autres sports trop peu représentés dans le secteur pourrait être porteur, d’autant plus que le terrain n’a aucune utilité ou usage actuellement;

RAPPELLE que la Ville de Québec, dans sa Vision du développement durable visant trois défis collectifs dont la cohésion sociale et la santé globale des individus et que, dans les pistes d’action identifiées en lien avec cet objectif, souhaitait être équitable dans l’accès aux équipements et installations culturelles et sportives, ainsi que contribuer au sentiment de sécurité de la population - objectif qui, selon le conseil de quartier, peut être appliquée à l’idée de trouver un usage fonctionnel à un terrain vague non habitable, plutôt que de maintenir celui-ci dans son non-statut et ainsi risquer qui d’attiser plutôt un sentiment d’insécurité;

SOUHAITE une ouverture du Service des loisirs à explorer concrètement et réellement la faisabilité d’une telle initiative;

RÉITÈRE sa disponibilité à échanger sur le sujet.

***Suivi obtenu / Richard Marchand, directeur de division du Service des Loisirs, sports et vie communautaire :***

*«Nous sommes heureux de constater l’intérêt que porte le conseil de quartier au développement des équipements récréatifs.*

*Comme vous le mentionnez, la Ville de Québec, fait face à différents défis collectifs ainsi qu’à la réalisation d’actions dont l’équité et l’harmonisation concernant l’accès aux équipements de loisir. Notre planification doit tenir compte d’une multitude de facteurs, et ce, pour l’ensemble du territoire. La priorisation des projets est ainsi un élément qui repose sur plusieurs analyses multicritères. Il est à noter que nous n’analysons pas l’offre de services en fonction des limites des quartiers, mais davantage sur la distance à parcourir.*



*Concernant les aires de planches à roulettes et terrains de basketball, nous travaillons en fonction d'une desserte cible optimale de 1,5km. La majorité des interventions actuelles visent à assurer le maintien des équipements existants en priorisant les sites à rénover selon les analyses multicritères.*

*Pour les aires de planches à roulettes, notre planification tient donc compte de l'équité en termes d'offre de services, c'est pourquoi nous avons priorisé des projets de développement de l'offre dans des secteurs de la Ville qui sont actuellement totalement dépourvus de ce type d'équipement. Le Vieux-Limoilou est déjà desservi par le parc Ferland et le parc Victoria.*

*L'aire de planche à roulettes du parc Ferland subira éventuellement un réaménagement complet. Lorsque nous serons rendus à ce projet, dans quelques années, nous effectuerons des activités de participation citoyenne afin de nous assurer de répondre adéquatement aux besoins.*

*D'autre part, notez que le parc Bardy situé à environ 1,5km de la limite nord-ouest du Vieux-Limoilou bénéficiera d'une aire de planche à roulettes fraîchement rénovée dès le mois de juin prochain. Nous vous invitons à faire circuler cette information. Il est également important de mentionner que les adeptes de la trottinette et du patin à roues peuvent utiliser ce type d'équipement.*

*Au niveau du basketball, le terrain éclairé du parc Ferland possède depuis peu de nouveaux paniers. Il propose une surface de jeux standard de 15m x 28m et notez qu'un projet de réfection de surface est prévu dans les prochaines années.*

*Le parc Victoria demeure accessible et éclairé en soirée. D'ailleurs, l'aménagement de la patinoire réfrigérée couverte dans ce parc permettra aux citoyens des environs, notamment une partie du Vieux-Limoilou, d'utiliser de nouveaux terrains couverts d'ici deux ans.*

*L'augmentation du nombre de terrains de basketball éclairés fait partie de nos orientations, c'est d'ailleurs pourquoi le projet du terrain de basketball du parc Bardy, actuellement en travaux, a comme principal objectif l'ajout d'éclairage afin de bonifier l'expérience client. Les futurs projets d'aménagement de parcs-écoles ou des projets comme le parc Gilles-Lamontagne tiendront compte de votre préoccupation concernant l'éclairage.*

*Enfin, nous vous remercions pour votre suggestion en ce qui a trait l'aménagement d'équipements sous les bretelles de l'autoroute. Lorsque notre planification de développement du secteur nécessitera l'aménagement*



*d'équipements de loisirs, nous pourrions considérer ce site potentiel dans notre analyse.*

*Nous espérons que l'information transmise répond adéquatement à vos questionnements et nous vous remercions pour vos commentaires et suggestions. Recevez nos salutations.»*

- **Résolution concernant le manque d'abreuvoirs et de toilettes publiques dans le quartier Vieux-Limoilou**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE à l'administration municipale de prendre en considération le manque d'abreuvoirs dans le quartier et d'évaluer la possibilité de mettre en place des abreuvoirs au parc de Vieux Passage, à la Place Sylvain-Lelièvre, au coin de Capucins et Canardières, au nord de la 4e Avenue près de la 18e rue et une dernière près de la piste cyclable de la 8e Avenue à la hauteur du Cégep Limoilou ;

SE QUESTIONNE quant au processus d'entretien des abreuvoirs en place (par exemple, l'abreuvoir du parc de l'Anse-à-Cartier) afin d'offrir un service sécuritaire et salubre aux citoyens;

PROPOSE à l'administration municipale d'évaluer les espaces disponibles afin de mettre en place des toilettes publiques sur la 3e Avenue, la 1e Avenue et la 4e Avenue permettant ainsi d'enlever un poids au commerçants locaux qui sont souvent confrontés à des demandes à cet effet;

ESTIME que les citoyens démontrent une nette volonté à participer aux objectifs environnementaux en utilisant une bouteille d'eau réutilisable et qu'ils devraient avoir accès à des abreuvoirs pour les remplir;

S'INFORME quant à l'échéancier prévu pour la réfection du pavillon de services du parc D'Iberville et la mise en place de toilettes publiques, alors que le conseil de quartier avait été informé par le Service des loisirs lors de son assemblée publique du 16 février 2022 qu'une somme avait été réservée afin de permettre la modification de divers bâtiments pour rendre les services sanitaires accessibles hors des heures normales d'ouverture, que ladite réfection du pavillon était incluse dans cette enveloppe, et que sa réfection avait été priorisée pour 2022;

EST OUVERT à participer activement et en collaboration avec la Ville de Québec à l'élaboration d'un plan d'action axé sur l'installation d'infrastructures adéquates en réponse aux besoins de base des personnes citoyennes du Vieux-Limoilou.

**Suivi obtenu / Suzy Bergeron, adjointe administrative au Service de la Gestion des immeubles :**

«Le Service de la gestion des immeubles prend note de la demande d'amélioration de l'entretien, entre autres, pour l'abreuvoir du parc de l'Anse-à-Cartier.

Pour l'ajout d'emplacement de toilettes et de fontaines à boire dans le quartier du Vieux-Limoilou, une analyse de projets est en cours par les Services PAE et Loisirs.

Pour le parc Iberville, l'étude de faisabilité a démontré que ce pavillon ne répond pas aux critères pour offrir une infrastructure sécuritaire selon la sécurité urbaine.»

- **Résolution concernant le verdissement du Vieux-Limoilou et le Front commun Basse-Ville, Limoilou et Vanier**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DÉPLORE que la Ville de Québec n'ait pas revu les objectifs de canopée identifiée dans la Vision de l'arbre afin de rendre ceux-ci plus ambitieux, dans le respect des objectifs vers lesquels tendre énoncés par la Direction de la santé publique, et dans le contexte où le conseil de quartier est certain de la capacité qu'a la Ville de Québec et ses services à innover;

DEMANDE que ces objectifs soient révisés à la hausse, dans la logique des multiples rapports publiés en 2023 concernant la pollution atmosphérique;

ENDOSSE les demandes portées par le Front commun, c'est à dire : Que la végétalisation des quartiers de la Basse-Ville, Limoilou et Vanier, dont le Vieux-Limoilou, soit considérée prioritaire, autant pour les terrains non municipaux que pour les arbres d'alignement; Que des objectifs quantitatifs clairs soient fixés pour chacun des quartiers la Basse-Ville, Limoilou et Vanier, dont le Vieux-Limoilou, autant pour le ratio d'arbres plantés que pour le taux de déminéralisation en amont; Que les feuillus à grand déploiement ainsi que les conifères (qui ont la capacité de retenir et d'absorber une partie des particules fines et des poussières) soient priorisés dans les quartiers de la Basse-Ville, Limoilou et Vanier, dont le Vieux-Limoilou.

SE QUESTIONNE sur le nombre d'arbres d'alignement plantés ou dont la plantation des projetées dans le Vieux-Limoilou, ainsi que la quantité de projets de déminéralisation prévus;  
DEMANDE à ce que la Ville de Québec pousse les citoyens vers les arbres les plus ambitieux possibles pour la plantation, plutôt que des arbres à impact plus faible sur la qualité de l'air, comme des lilas japonais.

**Suivi obtenu / Patricia Collettere, conseillère culture, loisirs et vie communautaire, Planification de l'aménagement et de l'environnement :**

«La Ville de Québec prend acte de la résolution du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou du 15 novembre dernier qui lui a été transmise. Dans le cadre de cette résolution, deux demandes étaient adressées à la Ville ainsi qu'un questionnement.

La Vision de l'arbre 2015-2025 guide les interventions de la Ville en foresterie urbaine, notamment en priorisant des stratégies d'intervention par quartier et des cibles d'indice de canopée déterminées selon la morphologie des quartiers. La Ville de Québec s'est inspirée de la classification de la National American Forest afin d'établir des cibles par quartier tout en considérant les spécificités propres de son territoire. Pour chacun des trois principaux types de milieux caractérisant le territoire de la ville de Québec, une cible adaptée au cadre bâti a été déterminée. Le Vieux-Limoilou correspond au type « quartier résidentiel urbain » pour lequel la cible de canopée déterminée à la lumière de l'analyse morphologique urbaine est de 25 %, et non de 17-19 % tel qu'indiqué dans la résolution du Conseil de quartier. Plus de détails sur les stratégies par quartier sont précisés dans le document de Bilan et chantier 2020-2025 de la Vision de l'arbre qui est disponible pour consultation en ligne. Lors des plus récents calculs de la canopée, soit en 2015 et en 2020, l'indice de canopée du quartier Vieux-Limoilou était respectivement de 13 % et de 18 %, soit une hausse de 5 % de l'indice de canopée au cours des 5 premières années de la Vision de l'arbre.

Dans le cadre de son programme d'alignement, la Ville de Québec priorise la plantation d'arbres à grand déploiement, lorsque les conditions du site d'accueil le permettent. En milieu restreint, les différentes infrastructures et utilisations publiques sont l'un des facteurs limitatifs le plus important dans le choix des essences. Pour les plantations en façade de résidence privée, dans le souci de faire une cohabitation harmonieuse avec les principaux utilisateurs de l'espace de proximité, la Ville informe le propriétaire de l'essence sélectionnée, mais garde une attention particulière aux commentaires des propriétaires immédiats.

En complément, la Ville a financé en 2023 un projet de plantation intensive sur les terrains non municipaux coordonné par le Collectif canopée. Il est possible de consulter leur catalogue en ligne qui présente les essences qu'ils rendent disponibles aux citoyens qui ont été sélectionnées avec l'aide du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie, le CERFO. Les différents organismes de verdissement qui profitent de ces arbres, par exemple le Conseil régional de l'environnement, Emprises et Nature Québec, conseillent les propriétaires de terrains non municipaux dans le choix des arbres en portant attention aux caractéristiques des terrains (dont l'exposition à la pollution) et aux bienfaits des arbres (dont la captation des polluants).

*Une présentation à ce sujet sera offerte aux conseils de quartiers au début de l'année 2024. Une invitation vous sera transmise sous peu. Elle permettra de mieux expliquer le fonctionnement municipal pour le programme d'alignement et les projets de déminéralisation et de répondre aux questionnements fréquents des conseils de quartier.»*

- **Résolution concernant la mise en place d'un bac à jouets en libre service au parc Ferland dans le cadre d'une initiative pilote**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE la permission au Service des loisirs de l'autoriser à mettre en place le projet pilote de bac à jouets en libre-service tel que porté par le conseil de quartier depuis 2019;

DEMANDE au Service de l'interaction citoyenne de permettre au conseil de quartier d'utiliser une portion de son budget d'initiatives afin de mettre en place le projet pilote de bacs à jouet en libre-service tel que porté par le conseil de quartier depuis 2019;

DEMANDE au Service d'interaction citoyenne et au Service des loisirs de se concerter de façon à permettre la réalisation d'un projet pilote de bac à jouets en libre service au Parc Ferland dès l'été 2024;

RAPPELLE que le projet proposé et porté depuis 2019 par le conseil de quartier répond à une demande et à un besoin des citoyens et citoyennes du secteur, et réalisé conjointement avec des partenaires experts et des acteurs clé du quartier, et répond à des objectifs et visées liés tant à l'éducation par le jeu qu'au vivre-ensemble;

PROPOSE que le projet de bac à jouets en libre-service porté par le conseil de quartier soit documenté en vue soit de guider une éventuelle politique publique en la matière, soit de façon à étayer les travaux du comité devant piloter le développement d'une politique municipale entourant ce type de service, advenant que ce comité soit toujours actif;

DÉPLORE que ce projet au départ simple soit bloqué depuis bientôt cinq ans.

**Suivi obtenu** / *Une rencontre entre un représentant du conseil de quartier, le Service des loisirs et le Service d'interaction citoyenne a été placée à l'horaire à la fin du mois d'avril 2024.*

## 3.6 Mémoires déposés par le conseil de quartier

### 3.6.1 Avis présenté dans le cadre des consultations sur la nouvelle Politique de participation citoyenne de la Ville de Québec

Dans le cadre de cet avis, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou détaille diverses réactions qu'il a eu en lecture des points listés au règlement encadrant la nouvelle Politique de participation publique de la Ville de Québec ([Règlement R.V.Q. 2705](#)).

De façon générale, les suggestions du conseil de quartier du Vieux-Limoilou visent à :

- Mettre de l'avant une approche de participation citoyenne « par défaut » dès le départ des initiatives et projets;
- Bonifier la portée et l'action des conseils de quartier, notamment en donnant un poids moral plus important aux avis qui en émanent, en bonifiant les moyens disponibles permettant d'émettre les avis et réactions, et en assurant que ceux-ci sont sollicités dans le cadre d'un calendrier adéquat leur permettant de bien se documenter en amont des consultations, plutôt qu'au lancement de celles-ci;
- Éviter de dépendre uniquement du bon vouloir des élus et de l'administration publique quant à l'écoute des avis qui émanent tant des recommandations du conseil que du résultat des démarches de participation citoyenne, en offrant un « ultime recours » aux citoyens dans les situations ou cas pouvant le nécessiter.
- Bonifier l'offre de formation pour les personnes administratrices afin de leur donner des outils pour leur afin de bonifier la qualité de leur travail et de leurs interventions.

[Lire l'avis détaillé](#)

### 3.6.2 Commentaires du conseil de quartier du Vieux-Limoilou suite à la séance d'information et d'échanges concernant les corridors scolaires des écoles Grande-Hermine et Saint-Fidèle présentée le 13 mars 2023

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou déplore le peu d'attention donnée aux corridors scolaires des écoles Grande-Hermine et Saint-Fidèle mis de l'avant lors de la séance d'information et d'échanges les concernant. Considérant la volonté de la Ville de Québec de réfléchir et revoir les déplacements piétons et leur sécurité dans le cadre de sa stratégie 2024, des actions complémentaires à celles ciblées auraient, de ce fait, pu être projetées.

Les avis ici exprimés concernent ainsi les écoles Grande-Hermine et Saint-Fidèle, puisque dans les communications du Service d'interaction citoyenne de la Ville de Québec entourant la séance, il s'agissait des deux écoles qui en étaient l'objet.

[Lire l'avis détaillé](#)

### 3.6.3 Recommandations préliminaires du conseil de quartier du Vieux-Limoilou concernant la propriété des ruelles

Depuis plusieurs années, la question de la propriété des ruelles reste dans le pourtour des rencontres du conseil de quartier. Toutefois, depuis la mise en œuvre du plus récent programme de verdissement par la Ville de Québec, et l'écueil représenté par le refus de Revenu Québec d'avaliser ces travaux, la question se fait régulièrement invitée aux séances.

Les citoyens et citoyennes touchés par ce refus, actuellement, sont ceux et celles qui ont initié des projets amples et inspirants. Plus largement, dans les prochaines années, c'est l'ensemble des personnes résidant dans le quartier qui seront touchées : le *statu quo* va empêcher, à terme, que les ruelles puissent servir de lieu de mitigation à l'enjeu de qualité de l'air. De ce fait, pour le conseil de quartier, il importe que l'administration se mette en action, de concert avec les acteurs du milieu, afin de cibler et mettre en œuvre une solution qui soit véritablement adaptée à leurs besoins et leur réalité, autant que d'assurer leur pérennité.

Dans ce contexte, le conseil de quartier formule cinq recommandations.

[Lire l'avis détaillé](#)

### 3.7 Lettres d'appui produites par le conseil de quartier

Le conseil de quartier a fourni quelques lettres d'appui en 2023 :

- À La Patente, en appui à leurs initiatives liées à l'économie circulaire;
- À Nature Québec, en appui à leurs initiatives concernant les ruelles vertes et actives;
- À Emprises - espace urbain, concernant la mise en œuvre de leurs activités de verdissement dans les quartiers de Limoilou.

## 4. COMITÉS EXTERNES

### 4.1 Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec (CVGMR), anciennement appelé "Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec" (CVI), a été formé officiellement le 7 février 2005 et il est maintenu en action en vertu du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles adopté par le gouvernement du Québec.

Après onze ans de travaux et de vigilance, le CVGMR a procédé à une réflexion sur son mode de fonctionnement et son mandat. Il est composé d'un total possible de 20 membres, dont 13 membres votants et 3 à 7 membres non-votants. Il se compose de représentants des conseils de quartiers, de représentants des groupes environnementaux et socio-économiques ainsi que des représentants du milieu municipal.

Des membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou ont participé aux réunions du comité, et en ont offert des résumés tant aux administrateurs qu'aux citoyens et citoyennes lors des assemblées du conseil d'administration.

*Représentant du conseil de quartier : Pascal Marier-Dionne et Gabrielle Chagnon-Roy*

## **4.2 Comité de vigilance des activités portuaires**

Rappelons que le Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec (CVAP) a été mis en place conjointement par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec au printemps 2013 en relation avec les différents épisodes de poussière en provenance des activités portuaires.

Le CVAP est composé de représentants des citoyens du voisinage, d'un représentant de la Ville de Québec, des élus du conseil municipal – dont la présidente du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou, d'un représentant de l'administration portuaire, d'un représentant du comité de relation avec la communauté du Port de Québec et de représentants des autorités et des services publics.

Des membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou ont participé aux réunions du comité, et en ont offert des résumés tant aux administrateurs qu'aux citoyens et citoyennes lors des assemblées du conseil d'administration.

*Représentante du conseil de quartier : Marjorie Ramirez*

## **4.3 Comité de cohabitation Port-Communauté**

Le Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CRC) a été mis en place en 2012 afin de constituer un lieu d'échanges privilégié avec la population au sujet des projets et activités de l'Administration portuaire de Québec (APQ). Il permet aux organismes et aux résidents de la communauté de s'informer, donner leur opinion et partager des suggestions.

*Représentant du conseil de quartier : Martin Claveau*

#### **4.4 Table de concertation Vélo des conseils de quartier**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou est membre de la table de concertation vélo des conseils de quartier.

Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population.

*Représentant du conseil de quartier : Michaël Gosselin et Jason F. Ortmann*

#### **4.5 Table de concertation Mobilité des conseils de quartier du centre-ville**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a participé, en 2021, à la mise en place d'une Table de concertation Mobilité des conseils de quartier du centre-ville. Cette Table vise à agir en complémentarité à la Table Vélo et, de ce fait, ne s'intéressera pas aux enjeux associés au réseau cyclable, mais portera plutôt son attention sur les transports collectifs et les déplacements piétons.

Parmi les dossiers sujets à échange à cette instance, citons : le Réseau express de la Capitale et le tunnel Québec-Lévis, le Tramway de Québec ou encore la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain.

*Représentant du conseil de quartier : Raymond Poirier et Jason F. Ortmann*

#### **4.6 Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou**

Sous la responsabilité du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, la Table de concertation citoyenne sur les ruelles de Limoilou est un carrefour de convergence visant à faciliter et accélérer le partage d'informations et de préoccupations, ainsi que de pistes de solutions, relativement à l'enjeu de propriété des ruelles du Vieux-Limoilou et, plus largement, des réalités liées à ce réseau artériel au cœur du quartier.

Agissant en complémentarité et en collaboration avec la Ville de Québec et toute instance mise en place par celle-ci relativement à la problématique des ruelles, la Table de concertation citoyenne sur les ruelles de Limoilou épaulera et soutiendra ces instances notamment en facilitant le transfert d'information, en accélérant les démarches de validation et en permettant la mise en commun d'expertises citoyennes relativement à l'enjeu des ruelles du quartier et de leur propriété.



Enfin, le conseil de quartier souhaite que la Ville de Québec permette à la Table de cibler et proposer les personnes citoyennes qui siégeront au sein des instances officielles, et qu'ainsi ces personnes puissent compter sur les connaissances et le dynamisme de l'équipe de la Table afin de soutenir, bonifier ou orienter leur participation – renforçant ainsi la qualité et la représentativité des positions citoyennes émises dans les instances mises en place par l'administration municipale relativement aux ruelles.

*Représentant du conseil de quartier : Raymond Poirier*

#### **4.7 Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou**

Rendez-vous Limoilou est une démarche en développement des communautés. Il s'agit d'un regroupement de citoyens et citoyennes, ainsi que de diverses organisations (organismes communautaires, écoles, institutions, etc.) de Limoilou. Ensemble, ceux-ci travaillent de manière concertée à améliorer les conditions de vie de la population, en particulier celles des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.

Un représentant du conseil de quartier du Vieux-Limoilou siège à son comité de gestion. Des représentants du conseil de quartier siègent également au sein des trois chantiers de l'initiative : Environnement, Sécurité alimentaire et Logement.

*Représentant au comité de gestion : Raymond Poirier et Barbara Michel*

*Représentant au chantier Environnement : Raymond Poirier*

*Représentant au comité Sécurité alimentaire : Jason F. Ortmann*

*Représentant au comité Logement : Barbara Michel*

#### **4.8 Comité de liaison avec la communauté du Tramway de Québec**

Mis en place par le Bureau de projet du Tramway de Québec, le comité réuni les présidents des 13 conseils de quartier présents sur le trajet du projet, un représentant du CIUSSS de la Capitale-Nationale, des représentants du milieu communautaire et du milieu commercial, ainsi que des ressources techniques provenant de la Ville, du RTC ou de partenaires privés, dans l'objectif de permettre des échanges constructifs et une concertation entre la Ville et la communauté afin d'assurer un arrimage entre les actions d'information et de consultation déployées par nos équipes et les besoins exprimés par les citoyens.

Le comité a été mis sur pause, en cours d'année, en lien avec l'évolution du projet.

*Représentant du conseil de quartier : Raymond Poirier*

#### **4.9 Comité des acteurs-clés des quartiers de la Canardière**

La Ville de Québec a lancé une démarche de participation publique pour inviter les citoyens à rêver les quartiers de la Canardière et à collaborer à l'élaboration de sa Vision d'aménagement. Rappelons qu'une réflexion s'avère pertinente puisque les quartiers de Maizerets et du Vieux-Moulin accueilleront de nombreux projets publics et privés d'ici les prochaines années : l'implantation du tramway, le développement de l'écoquartier D'Estimauville et de l'Espace d'innovation D'Estimauville, le redéveloppement des Galeries de la Canardière, la construction du nouveau complexe hospitalier (NCH) et le déploiement éventuel de la zone InnoVitam.

*Représentant du conseil de quartier : Pascal Marier-Dionne*

#### **4.10 Comité élargi sur la mobilité active dans le secteur Hamel-Laurentienne**

Vu l'ampleur du PPU Hamel-Laurentienne adopté en 2022 par la Ville de Québec, le conseil de quartier de Vanier anticipe un impact majeur sur tous les types et tous les modes de déplacement.

De façon à anticiper d'éventuelles participations ou prises de position, le conseil de quartier de Vanier a convié des représentants des conseils de quartier de Lairet, Vieux-Limoilou et Saint-Sauveur à réfléchir à l'évolution de la mobilité dans ces secteurs, et cela tout particulièrement concernant le boulevard Wilfrid-Hamel, le boulevard Pierre-Bertrand, la rue Soumande, la 18<sup>e</sup> Rue, la rue Marie-de-l'Incarnation ainsi que le futur boulevard urbain Laurentienne.

*Représentant du conseil de quartier : Jason F. Ortmann*

#### **4.11 Front commun Basse-Ville, Limoilou et Vanier pour le verdissement**

Rassemblement d'organismes citoyens des quartiers de la Basse-Ville, Limoilou et Vanier, soit le territoire analysé par la Santé publique dans son étude Mon environnement, ma santé sur l'impact de la pollution atmosphérique et jugés prioritaire par celle-ci pour la plantation d'arbres et le verdissement.

Le Front commun vise l'ouverture d'un dialogue autour des réalités qui rassemblent ces quartiers : un contexte socio-économique vulnérable, une exposition plus grande à des contaminants atmosphériques et un faible indice de canopée, et une volonté collective de saisir chacune des opportunités plantation au profit de la santé et de la qualité de vie.

*Représentant du conseil de quartier : Raymond Poirier*

## 5. PROJETS ET INITIATIVES

### 5.1 Ruelles du Vieux-Limoilou : développement d'une signalétique

#### PROJET TERMINÉ

« Tout doux mon minou, lâche le gaz! »; « En auto? Mollo comme l'escargot: ralentis! »; « Attention papillon : ruelles partagées! » : en réponse aux préoccupations des résidentes et résidents, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou rend disponible gratuitement à l'attention des résidentes et résidents du quartier une série de panneaux signalétique à l'esprit humoristique afin de sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse lorsqu'ils utilisent les ruelles.

Ces panneaux s'inscrivent dans la foulée de la démarche consultative qu'avait menée le conseil de quartier, avec la collaboration d'Accès Transports viables, à l'été 2021. Parmi les constats mentionnés par les répondantes et répondants se trouvaient, en tête de file, des préoccupations liées à la vitesse de la circulation automobile dans ces artères. Ce projet vise à répondre, de façon directe, à cette préoccupation - mais dans un esprit ludique.

La campagne est issue d'un financement obtenu par le conseil de quartier de la part de la Ville de Québec, et réalisée avec la collaboration d'Atémi.

### 5.2 Ruelles du Vieux-Limoilou : traverses de chats

#### PROJET EN COURS

Dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou s'intéressera pour une troisième année aux enjeux associés à la sécurité des déplacements dans les ruelles du quartier.

Pour cette nouvelle phase, le conseil souhaite s'intéresser aux intersections entre rues et ruelles : l'un des enjeux identifiés est lié à la sécurité des déplacements entre la ruelle et le trottoir, et la rue, vers l'autre portion de ruelle - donc le passage d'un côté à l'autre de la chaussée, dans un contexte où la continuité est directe, mais où le passage n'est pas balisé. À chaque année, cela amène quelques incidents dans le cadre des déplacements scolaires documentés en plus de plusieurs situations non documentées.

L'idée du projet est de faire un pochoir en forme de chat stylisé - simplement un contour plein avec quelques détails simples qui serait peinturé sur le trottoir, aux entrées ou sorties de ruelles, avec l'objectif de sensibiliser les automobilistes, par l'art public, à l'existence d'une zone de passage non balisée.

### 5.3 Mon quartier averti - illustration

#### PROJET EN COURS

Au cœur du projet se trouve une illustration de grand format. Réalisée par le dessinateur et scénariste Patrick Blanchette (*Aube du monde des rêves*), l'affiche sera réalisée en respectant les codes visuels liés à l'univers de l'enfance - dans la ligne du *Grand livre des mots* de Richard Scarry. L'objectif est de créer un visuel qui est en soi attractif, et qui uniquement par son graphisme saura attirer le public des jeunes, et par la nostalgie qu'il provoque, susciter la curiosité des plus âgés. L'idée est d'amener des individus - et tout particulièrement des familles - à passer un moment face à l'affiche géante, à l'observer, à l'analyser.

Sur l'affiche, le promeneur verra représenté des éléments liés à son quartier. L'objectif est donc d'amener la personne à y chercher des repères - artères, immeubles, etc. Toutefois, en cherchant ses repères, l'observateur découvrira divers personnages animaliers qui habitent le quartier, et qui s'y déplacent. Chaque scène de déplacement présentée reflètera un problème rencontré - dans un contexte de cohabitation des modes de transport - au sein du quartier. Par exemple, sur la 3<sup>e</sup> Avenue, on pourra y voir une famille de hiboux qui adopte un bon comportement afin d'éviter l'emportierage. Sur la 8<sup>e</sup> Avenue, on pourra trouver un lapin automobiliste et une grenouille cycliste qui sont arrêtés afin de laisser passer une petite famille de souris, etc. Les incidents ciblés seront tirés de consultations et analyses réalisées dans le passé par le conseil de quartier, ainsi que d'une sollicitation auprès de la population, effectuée par courriel ainsi que par le biais des médias sociaux.

Chaque comportement sera accompagné par une courte légende qui permettra à l'adulte ou l'enfant-lecteur de pouvoir s'assurer de bien comprendre la nature du comportement souhaité.

### 5.4 Analyse de données concernant la vitesse automobile dans le quartier

#### PROJET REFUSÉ

Chaque année, la Ville de Québec enregistre des milliers de mesure de vitesse dans le Vieux-Limoilou par le biais de ses panneaux-radar de sensibilisation. Bien que récoltées, les données ne sont pas valorisées par l'administration municipale.

À l'aide de quelque 350 000 mesures récoltées pendant l'année 2022, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou veut développer une série d'infographies / visualisations de données afin d'animer le débat public autour des vitesses de circulation sur différentes artères du quartier, et les conséquences associées au dépassements des limites de vitesse en vigueur sur celles-ci. Pour la réalisation du projet, le conseil de quartier sera accompagné des experts en visualisation de données et infographies d'Impact Scientifik.

## **5.5 Bac à jouets en libre service au parc Ferland**

### **PROJET EN ATTENTE D'AUTORISATION**

Le conseil d'administration du conseil de quartier Vieux-Limoilou a déposé en février 2020 un projet de bac à jouets communautaire au parc Ferland auprès du Service des loisirs de la Ville de Québec, avec la collaboration de la Joujouthèque Basse-Ville. Un financement est attendu de la Ville de Québec (selon le cas, par le biais du Service d'interaction citoyenne ou du Service des loisirs), en complément avec un montant réservé pour le projet auprès de la Caisse Desjardins de Limoilou. Actuellement, les partenaires du projet attendent l'aval Service des loisirs pour avancer dans l'espoir d'éventuellement pouvoir réaliser un projet pilote dans le parc Ferland, au bénéfice des enfants du quartier.

Pour l'instant, un comité-conseil visant à mettre en place une politique autorisant et balisant l'intégration de bacs à jouets en libre service a été mis en place en 2022, avec une rencontre en virtuel ayant été réalisée, ainsi que des avis courriels sollicités.

## **5.6 Frigo-partage pour le Vieux-Limoilou**

### **PROJET EN COURS**

Le projet de frigo-partage consiste en l'installation d'un réfrigérateur dans l'espace public afin que la population y dépose des denrées. Il peut s'agir de nourriture ou de repas déjà préparés que les gens ont en trop, ou encore de surplus provenant des épiceries ou des restaurants. En tout temps, n'importe qui peut ouvrir le frigo et prendre ce qui lui convient. Les objectifs de ce projet sont d'éviter le gaspillage alimentaire, favoriser l'entraide et offrir de la nourriture à ceux qui en ont besoin.

L'initiative répond à un réel besoin de la population du Vieux-Limoilou : en effet, la défavorisation est forte dans le quartier, où environ une personne sur quatre vit sous le seuil de faible revenu, alors que, comparativement, cette situation est vécue par une personne sur dix au niveau de l'agglomération de Québec. Le projet de frigo-partage n'a pas la prétention de répondre aux besoins de sécurité alimentaire des personnes en situation de pauvreté, mais sera une option supplémentaire pour les gens qui ne peuvent se nourrir adéquatement.

Après plusieurs tentatives infructueuses visant à trouver un lieu d'hébergement pour le frigo-partage sur la 3e Avenue ou dans les environs, un partenaire s'est manifesté afin de recevoir l'infrastructure au devant de son commerce. Le projet est en cours, et démarrera dès qu'une rencontre de travail aura été fixé entre le commerce, l'équipe de construction et le CQ.

## **5.7 Limoil'Air**

Ce sont quelque 80 capteurs de particules fines qui ont été installés progressivement depuis mai 2022 sur les toitures et les balcons des habitations du secteur Limoilou. Cette démarche de sciences citoyennes a permis aux résident.es, des ménages participants, de faire un suivi

quotidien de la qualité de l'air de leurs quartiers et ainsi s'approprier de nouvelles connaissances quant aux enjeux environnementaux. L'objectif de Limoil'Air, est de s'outiller, se doter d'une compréhension élargie des enjeux, réalités et méthodes relatives à l'analyse de la qualité de l'air, autant que d'obtenir une compréhension plus large des dynamiques liées à la pollution atmosphérique dans les quartiers de Limoilou.

Avec ces capteurs, la présence et la qualité de PM2.5 qui se trouvent dans l'air ambiant de Limoilou sera mesurée à chaque dix minutes. Les données recueillies chez les gens seront ensuite envoyées à fréquence régulière vers la plateforme Web de Revolv'Air, à partir de laquelle elles pourront ensuite être mises en relation avec d'autres données environnementales. Tout au long de cette collecte de données, les ménages participants auront l'opportunité de mettre en place une démarche scientifique d'analyse et seront invités à tenir un journal de bord lié à la qualité de l'air ambiant, et ce, tout en étant accompagnés par un groupe de professionnels et experts associés à divers organismes et institutions de recherche de la région.

La démarche sera également documentée, et les données archivées et partagées, afin de permettre leur réutilisation dans le cadre d'autres études ou analyses.

Pour visualiser les données en temps réel : <https://app.revolvair.org/revolvair>

Pour analyser les données historiques : <https://revolvair.org/revolvair-dash/>

Chapeauté par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou et la plateforme Revolv'Air, le projet est réalisé grâce au Fonds Écoresponsable de la Caisse Desjardins de Limoilou, ainsi qu'avec la collaboration du député de Jean-Lesage, Sol Zanetti. Les conseils de quartier de Lairet et de Maizerets participent également à l'initiative. À noter que certains capteurs, sur des édifices municipaux, ont également été installés en collaboration avec la Ville de Québec.

**Outre les projets pilotés par le conseil de quartier, des initiatives concernant Limoil'Air sont actuellement menées à l'Université Laval, à l'Université de Montréal, ainsi que par l'équipe de Revolv'Air et celle de Baseline.**

### **5.7.1 L'intelligence artificielle au service de Limoil'Air**

#### **PROJET TERMINÉ**

Avec l'appui du Fond Écoresponsable de la Caisse Desjardins de Limoilou, le conseil de quartier a pu donner un mandat à la coopérative de solidarité Baseline.

Ce mandat vise, notamment, à corriger certains biais potentiels associés aux données actuellement disponibles – par exemple, concernant l'impact du taux d'humidité ambiant. Le groupe d'experts développe également des approches de validation croisée de façon à éliminer, de façon automatisée, des données aberrantes qui pourraient fausser les moyennes ou les analyses subséquentes.

## 5.7.2 Assemblée citoyenne sur la qualité de l'air

### PROJET TERMINE

Le 28 septembre 19h, rendez-vous dans le bâtiment principal du Domaine Maizerets afin de participer à une soirée citoyenne autour du thème de la qualité de l'air. Pour l'occasion, un bilan d'étape du projet Limoil'Air vous sera présenté, et vous serez invités à participer à une activité de remue-méninges, question de réfléchir ensemble sur les actions et initiatives à venir autour de cet enjeu phare pour nos quartiers.

Programme de l'activité :

- Présentation sur le projet Limoil'Air, avec Raymond Poirier (conseil de quartier du Vieux-Limoilou), Guillaume Simard (Revolv'Air) et Dominique Pothier (Coopérative de solidarité Baseline en intelligence artificielle)
  - Historique et évolution du projet, de 2021 à 2023
  - Présentation du matériel utilisé et des mesures récoltées
  - Vulgarisation des procédés réalisés pour l'analyse de données
  - Présentations de résultats et visualisations préliminaires
- Séance de remue-méninges où, en sous-groupes, vous serez invités à imaginer des projets, initiatives ou actions liées à l'enjeu de la qualité de l'air et qui pourraient être réalisées au fil des années à venir.

Une invitation des conseils de quartier de Maizerets et du Vieux-Limoilou, ainsi que des citoyennes et citoyens derrière l'initiative Limoil'Air, en collaboration avec Revolv'Air, Baseline et Rendez-vous Limoilou.

## 5.7.3 Projet CRE-UQTR-CQVL sur les données Limoil'Air

### PROJET EN ATTENTE D'AUTORISATION

Le projet *Pour une appropriation citoyenne des données du réseau Limoil'Air* a pour but principal de favoriser l'appropriation, par les citoyens et les citoyennes de Limoilou, des données relatives à la qualité de l'air produites dans le contexte de Limoil'Air.

Il sera réalisé par, pour et avec les citoyens de Limoilou dans un esprit de co-construction. Les outils et approches produites seront développés de concert avec les milieux preneurs et, de ce fait, en adéquation avec leurs besoins et valeurs. De ce fait, des ateliers collaboratifs seront proposés et adaptés à différentes clientèles, porteurs de besoin variés face à la problématique explorée : jeunes (primaire, secondaire, collégial), citoyens, citoyens en situation de marginalité, milieux éducatifs et communautaires, etc.

Des travaux seront réalisés parallèlement par des membres de ces divers groupes d'actrices et d'acteurs sociaux, de manière à assurer, par exemple, une réelle participation des citoyens en situation de marginalité, mais seront ensuite mis en commun dans le but de produire des outils communs et de réaliser des actions conjointes.

## **5.8 Assemblée sur la qualité de l'air et les résultats de l'étude du GTCA**

### **PROJET TERMINE**

Le 31 janvier 2023, le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, monsieur Benoit Charrette, a publié un rapport attendu concernant la pollution atmosphérique dans les quartiers de Limoilou et de la Basse-Ville de Québec : les résultats du Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques (GTCA), présidé par monsieur Jean-Pierre Charland.

Après une première assemblée, organisée en Haute-Ville, le soir même de la publication du rapport, les citoyens et citoyennes des quartiers de Limoilou, de la Basse-Ville et des environs ont demandé au ministre d'offrir une seconde opportunité à la population d'entendre – et surtout, d'échanger – avec monsieur Charland.

Cette rencontre a eu lieu le mercredi 29 mars, dès 19h30, au Centre Mgr Marcoux (2025 rue Adjutor-Rivard) dans le quartier Maizerets.

## **5.9 Achat de données sur la qualité de l'air au service Info-Air**

### **PROJET PRIS EN CHARGE PAR LA VILLE DE QUÉBEC**

Le présent projet, déposé par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou auprès du Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec dans le cadre de son budget d'initiative, vise à assurer au conseil de quartier et à ses partenaires l'accès à des informations clés à jour quant à la qualité de l'air de Limoilou.

Ces données sont détenues par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs (MELCCFP) mais elles ne sont actuellement pas accessibles ni au public, ni aux organismes siégeant au sein de divers comités intéressés par l'enjeu de la pollution atmosphérique dans les quartiers centraux dans des délais raisonnables, de façon régulière et garantie.

Le conseil de quartier vise donc à investir 2472\$ pour effectuer, de façon régulière, voire mensuelle, une demande d'information auprès du service Info-Air, porté par le MELCCFP, pour de la transmission de données exploitables relativement à la qualité de l'air obtenus à la station de mesure de la rue Des Sables située dans le quartier Vieux-Limoilou, pour fins de suivis et d'information.

#### ***Suivi obtenu / M. Mathieu Alibert, directeur du Service de la Prévention et qualité du milieu :***

*«La Ville de Québec tient à être un acteur en faveur du partage des données et des informations quant à la qualité de l'air sur son territoire. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a notamment mis à jour récemment les données ouvertes disponibles afin d'y inclure les données de métaux et de particule séquentielles*



de 2017 à 2023 (RSQAQ - Données de métaux et de particules séquentielles - Jeu de données - Données Québec (donneesquebec.ca) ainsi que les données horaires continues RSQAQ - Données horaires continues - Jeu de données - Données Québec (donneesquebec.ca) de 2015 à 2021.

Le MELCCFP procède à de telles mises à jour des données à la suite des procédures d'assurance et de qualité nécessaire afin de rendre l'ensemble des résultats de la qualité de l'air publique. Typiquement, les conditions et modalités d'utilisation des données du MELCCFP reçu par leur service Info-Air stipulent que les données transmises sont à l'usage exclusif de l'utilisateur (soit le demandeur, ou l'instance précisée dans la demande) et que la Direction générale du suivi de l'état de l'environnement (DGSEE) doit être informée lorsque les données sont diffusées dans une publication produite.

Afin d'adresser la problématique présentée par votre projet intitulé Achat de données quant à la qualité de l'air à Limoilou auprès du service Info-Air du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, la Division prévention et contrôle environnemental de la Ville de Québec s'engage à assister le conseil de quartier du Vieux-Limoilou avec l'obtention des données sur la qualité de l'air disponible auprès du MELCCFP.

Une première demande auprès du service Info-Air sera effectuée en avril 2023 et concernera la transmission des données quotidiennes (séquentiels en format numérique exploitable) effectuées entre le 1er janvier et le 31 mars 2023, inclusivement, aux stations de mesure du Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec (RSQAQ) situées sur le territoire de la Ville de Québec.

Les données seront demandées dans l'objectif de les transmettre à titre d'information aux conseils de quartiers de la Ville de Québec, le CVAP et le CVGMR. Toute publication produite à la base de ces informations devrait être communiquée à la Direction générale du suivi de l'état de l'environnement (DGSEE) selon les modalités d'utilisation du MELCCFP.

Si la problématique visée persiste, la Ville de Québec pourra procéder à d'autres demandes auprès du service Info-Air sur une base mensuelle.

Ainsi, afin de garantir une équité à travers tous les conseils de quartiers répartis sur son territoire, la Ville de Québec complètera des demandes d'information au service Info-Air à la place d'accorder un budget aux conseils de quartiers.»

## **5.10 Cartographie des opportunités de verdissement**

### **PROJET EN COURS**

Dans le cadre d'un vaste projet de verdissement réalisé par le biais de l'organisme Emprises - espaces urbains, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a complété à l'automne 2022 la production d'une cartographie complète des opportunités associées à la plantation d'arbres remarquables dans le Vieux-Limoilou. L'initiative a été réalisée grâce au soutien de la Caisse Desjardins de Limoilou, par le biais de son Fond Écoresponsable, et en collaboration avec Emprises ainsi qu'avec l'Association forestière des deux rives.

L'évaluation a permis d'identifier les sites de plantation à fort potentiel, en fonction de divers critères tels que la surface de terrain minimale, la surface non-perméable, la proximité de services, la proximité d'une fondation fragile, la proximité d'un passage automobile, etc. Cette étape a été, par ailleurs, être l'occasion d'identifier d'autres zones, à potentiel moyen, pour la plantation d'arbres ou d'arbustes qui pourraient stimuler l'imaginaire d'autres propriétaires non ciblés par le projet de plantation qui sera démarré à l'été 2023 - ainsi que par d'autres étapes de repérages qui seront réalisés en parallèle, avec l'apport de la population.

L'évaluation a été réalisée à la fois en consultant les outils cartographiques rendus disponibles par la Ville de Québec, ainsi que par des outils de visualisation comme Google Maps, avec, en complément du repérage aérien (via drone) et du repérage terrain. Les prochaines étapes s'amorceront en mai 2023, et la cartographie réalisée sera rendue accessible à ce moment.

## **5.11 Marche exploratoire sur le sentiment de sécurité**

### **PROJET TERMINÉ**

Femmes et mobilité et le conseil de quartier du Vieux-Limoilou ont convié les citoyennes à une marche exploratoire dans le quartier Limoilou le 7 décembre de 17h15 à 19h15. Celles-ci étaient invitées à expérimenter le quartier avec nous et à nous partager leurs impressions en lien avec le sentiment de sécurité et les risques de harcèlement de rue.

La marche exploratoire était réservée aux femmes et aux personnes de la diversité de genre. Elle portera spécifiquement sur le sentiment de sécurité et le harcèlement de rue.

## **5.12 Carte aide-mémoire sur la sécurité alimentaire dans Limoilou**

### **PROJET EN COURS**

Après discussions et analyse, au-delà de l'enjeu même du financement des ressources dédiées à l'aide alimentaire, il appert que l'accès à l'information relative à la sécurité alimentaire dans Limoilou (Vieux-Limoilou, Lairet, Maizerets) est un défi prioritaire sur lequel travailler. Des ressources existent, des services sont offerts mais, malheureusement, plusieurs ne le savent tout simplement pas. Où se trouvent les frigos-partage? Quels sont les organismes qui font de

la distribution de denrées ou les vendent à faible coût? Quelles ressources-conseils liées à l'alimentation - cours, formations, etc. - sont disponibles sur notre territoire?

Afin de répondre à ce défi, les organismes communautaires du secteur Saint-Roch-Saint-Sauveur, par le biais de la table L'EngREnaGE, ont produit et rendu disponible une cartographie des ressources en aide alimentaire de ces quartiers.

Grâce à cette carte - distribuée chez l'ensemble de ces ressources et affichée dans divers lieux fréquentés par les citoyennes et citoyens - il est possible d'identifier les ressources, le service offert et l'endroit où elle se trouve, en un clin d'œil.

Le conseil de quartier souhaite offrir un outil similaire à la population de Limoilou, en reprenant le même emballage visuel que celui produit pour les quartiers voisins, afin d'assurer qu'il soit facilement reconnu par usagers et usagères potentiels, autant que par les intervenantes et intervenants des ressources de première ligne.

### **5.13 Portail web des ressources communautaires dans Limoilou** **PROJET EN REMANIEMENT**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou se propose, pour répondre à ce besoin, de chapeauter la mise en place d'un inventaire web, réalisé en collaboration avec le milieu communautaire. L'agence web Atémi, basée dans le Vieux-Limoilou, mettra à profit son expertise réalisée dans la mise en place d'outils similaires (par exemple, pour les friperies du Grand Montréal), afin de soutenir la mise en place de ce portail qui se veut simple d'usage et convivial.

L'outil web fera l'intégration d'un inventaire des ressources des trois quartiers actuellement réalisé par l'équipe de la table de concertation *Pour un système durable et intégré à Limoilou*.

L'intégration de l'outil en format numérique permettra une mise à jour plus facile de cet annuaire, autant qu'une découvrabilité accrue des différents services, à la fois par les ressources terrain ainsi que par les usagers et usagères potentiels de ces services. L'objectif est d'avoir un outil qui serait utilisable en ligne et facilement exportable en format papier / PDF - de façon à éviter et contourner les écueils associés à la fracture numérique de certains usagers.

Ce projet profitera, dans sa réalisation, des services *pro bono* d'administrateurs et administratrices siégeant au conseil de quartier et ayant de l'expertise professionnelle en gestion de projets web.

## 6. MOBILISATIONS

En 2023, le conseil de quartier a participé de façon active à diverses mobilisations autour de dossiers d'importance dans le quartier du Vieux-Limoilou. Cette participation a pu prendre différentes formes : participation à des comités stratégiques, préparation de mémoires ou de résolution, rédaction de lettres ouvertes, sorties médiatiques, et plus.

Cette année, le conseil de quartier s'est intéressé de façon particulière à :

- Qualité de l'air et pollution atmosphérique dans le Vieux-Limoilou
- Verdissement des quartiers de la Basse-Ville, de Limoilou et de Vanier
- Tramway de Québec et transport collectif
- Ruelles du quartier.

En complément, le conseil de quartier a été appelé à se prononcer, publiquement, de façon particulière autour de ces enjeux - et d'autres, évidemment.

**CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU**  
**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION**  
**DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ (non vérifiés)**  
**LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>PRODUITS</b>		
Ville de Québec - Fonctionnement	<b>2 500 \$</b>	1 400 \$
Subvention Desjardins – Projet Limoil’air	<b>40 000 \$</b>	30 500 \$
Don de M. Sol Zanetti – Projet Limoil’air		1 000 \$
Subvention Desjardins - Projet Canopé cartographie		10 750 \$
Ville de Québec – Projet sécurité routière	<b>3 000 \$</b>	3 000 \$
Don M. Sol Zanetti – Projet les particules		5 000 \$
Ville de Québec- Projet frigo-partage		3 750 \$
Ristourne Desjardins	<b>11.80 \$</b>	2.32 \$
Ville de Québec - Projet Coup de pousse		1 000 \$
Subvention Desjardins – Projet coup de pouces		5 000 \$
Don de M. Sol Zanetti - Projet Coup de pousse		1 000 \$
Don de Mme Julie Vignola - Projet Coup de pousses		800 \$
<b>TOTAL <i>des revenus 2023</i> =</b>	<b>45 511.80 \$</b>	<b>63 202.32 \$</b>

<b>CHARGES</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Fonctionnement</b> : <i>total des dépenses</i>	<b>1 082.91 \$</b>	<b>1 773.96 \$</b>
• <b>Exemple</b> : secrétaire de service	<b>540 \$</b>	<b>900 \$</b>
• <b>Exemple</b> : frais bancaires	<b>86.4 \$</b>	<b>71.40 \$</b>
• <b>Exemple</b> : autres (publicité, matériel)	<b>418.51 \$</b>	
<b>BILAN</b> Fonctionnement : <i>revenu de fonctionnement provenant de la Ville (2 500\$) – dépense fonctionnement (1082\$)</i>	<b>1 417.09 \$</b>	<b>(373.96 \$)</b>

<b>Projets</b> <i>total des dépenses par projets</i>	<b>44 433.61 \$</b>	<b>54 619.49 \$</b>
Projet – Limoil’air	<b>42 579.86 \$</b>	<b>2 876.82 \$</b>
Projet - Canopé cartographie	<b>--</b>	<b>1 750 \$</b>
Projet- Sécurité routière	<b>1 393.85 \$</b>	<b>(161.81 \$)</b>
Projet – Les particules	<b>459.90 \$</b>	<b>(540.8 \$)</b>
Projet – Coup de pousse	<b>--</b>	<b>(331.89 \$)</b>
<b>BILAN – PROJETS</b> <i>revenus des projets – dépenses des projets</i>	<b>(1 433.61 \$)</b>	<b>7 181 \$</b>

<b>TOTAL</b> <i>dépenses fonctionnement + dépenses projets</i>	<b>45 516.52 \$</b>	<b>56 393 \$</b>
--	---------------------	------------------

2023

2022

<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b> <i>Revenus 2023 – dépenses 2023 = Déficit d'opération 2023 de 4\$</i>	<b>(4.72 \$)</b>	<b>6 809.32 \$</b>
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b> <i>Montant à la Caisse au 1<sup>er</sup> janvier 2023</i>	<b>7 492.84 \$</b>	<b>3 384.98 \$<sup>1</sup></b>
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b> <i>Montant à la Caisse le 31 décembre 2023</i>	<b>7 817.01 \$</b>	<b>7 492.84 \$</b>
<b>Total au livre (incluant la part sociale de 5\$)</b> <i>Montant à la Caisse le 31 décembre 2023 + 5\$</i>	<b>7 822.01 \$</b>	<b>7 497.84 \$</b>

---

<sup>1</sup> Note au lecteur : le solde au 1<sup>er</sup> janvier 2022 aurait dû être de 384.98\$, car chèque de 3 000\$ pour dépense autorisée en 2021 n'a pas encore été encaissé.